

## Mobile perdu par SAV Phone House

Par **Lb12**, le **04/02/2008** à **09:42**

Bonjour

Mon histoire débute le 29 novembre quand je décide de déposer mon mobile au SAV de phone house a Rosny 2 (93). Le 7 14 et 21 janvier j'y retourne pour le récupérer toujours pas revenu... je décide de ne plus me déplacer car ca fait comme même 100 kms de chez moi donc de téléphoner et la surprise on m'annonce que mon téléphone est perdu! Je demande donc a parler à la responsable qui bien évidemment est absente en réunion etc... donc depuis le 21 janvier impossible d'avancer car on évite de me recevoir et de me téléphoner.

Je sais que dans ce cas ils doivent me fournir un téléphone aux caractéristiques identiques mais dur dur de faire valoir ses droits, j'ai donc décidé de leur envoyer une mise en demeure, et si la situation reste la même d'aller encore plus loin. Et pour cela j'ai besoin de votre aide car moi en droit je suis null!!!

Merci d'avance.

Par **candix**, le **04/02/2008** à **11:54**

bonjour

ta mise en demeure tu l'as fait par lettre recommandé avec accusé de réception je pense est ce que tu as eu une réponse ? ou au moins l'accusé de réception si il y en avait un

Par **Lb12**, le **04/02/2008** à **12:24**

oui c'est parti samedi

Par **candix**, le **04/02/2008** à **12:47**

donne leur un petit délai pour voir si ils répondent et on verra  twinkl not found or type unknown

apres ya toujours la methode de débarquer dans le magasin et faire un scandale mais ca peut empirer les choses et en plus c'est loin

donc on va se contenter d'attendre un peu pour l'instant

Par **Lb12**, le **04/02/2008** à **13:10**

La methode du scandale j'evite!!!  
sinon par rapport a la loi quel recours il me reste apres la mise ne demeure?

Par **Lb12**, le **07/02/2008** à **09:51**

Retour de l'avis de reception depuis mardi et toujours pas de nouvelles...

Par **SoNnY54**, le **07/02/2008** à **09:55**

Un bon conseil pour tous les lecteurs du forum, évitez au maximum phone house. C'est vraiment de la mer\*\*.

Par **Lb12**, le **07/02/2008** à **09:57**

Raconte nous ton histoire ou tes raisosn svp

Par **candix**, le **07/02/2008** à **10:05**

[quote="SoNnY54":1wnko8r]Un bon conseil pour tous les lecteurs du forum, évitez au maximum phone house. C'est vraiment de la mer\*\*.[/quote:1wnko8r]

merci d'éviter ce genre de remarque, ou alors tu argumentes un minimum

Par **SoNnY54**, le **07/02/2008** à **10:47**

Téléphone commandé le 03/01 censé être livré sous 7jours.

1er appel vers le 10 : " on ne l'aura que la semaine prochaine "

2eme appel vers le 15 : " on ne l'a pas encore reçu, ca ne devrai plus tarder "

3eme appel vers le 25 : " vous savez, entre ce que vous dit au service client et la réalité y a parfois une grande différence, en réalité on ne sait pas du tout quand est ce qu'on l'aura. Le mieux que je puisse faire c annuler la commande ".

Résultat : Pour un téléphone à 60€ avec abo. : 1 mois d'attente pour finalement annuler, 20€ d'appel surtaxé hotline, 44€ de remboursement sur les 59 payés.

Je m'y attendais un peu au vu de tous les commentaires négatifs sur ciao.fr que j'ai lu après ma commande, et je ne suis peut être pas encore au bout de mes surprise vu que j'ai lu que certaines personnes ayant annulé la commande reçoivent la facture de l'opérateur pour l'abonnement que phonehouse a ouvert avant d'annuler la commande.

Par **Lb12**, le **07/02/2008** à **11:24**

Je comprends mieux ta réaction maintenant.

Par **Lb12**, le **09/02/2008** à **23:26**

Toujours pas de nouvelles qui peut m'indiquer l'étape suivante?